

DOSSIER D'INSCRIPTION

FIBOIS



Trophées de la Forêt et de l'Arbre 2015

Organisés par FIBOIS 04-05,

Les Trophées de la Forêt et de l'Arbre récompensent les Hommes pour leurs actions forestières dans les départements des Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes.

Plusieurs catégories sont ouvertes au concours :

- Aménagement Récréatif en Forêt
- Protection et Biodiversité
- Culture Forestière
- Récolte Forestière
- Communication
- L'Arbre hors forêt



Fibois 04-05 reçoit le soutien financier de :



Les Trophées de la Forêt et de l'Arbre 2015



Organisés par FIBOIS 04-05

L'amont de la filière bois dans les Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes représente une forte activité économique, près de 21 Millions d'euros de Chiffre d'Affaires, soit 350000 m³ de bois récolté en 2013. Le taux de boisement est important et varie de 35% pour les Hautes Alpes à 50% pour les Alpes de Haute Provence.

Fibois 04-05, qui sommes-nous ?

FIBOIS 04-05 est une association loi 1901 qui a pour but de fédérer l'ensemble des maillons de la filière Forêt bois dans les départements des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence. Cette interprofession mène des actions auprès des professionnels dans le but de tirer la filière bois vers le haut (journées professionnelles, formations, foires et salons, colloques ...)

Nos missions :

- Créer un réseau amont-aval de la graine à la grume, de la grume au matériau industriel, du produit scié au produit fini.
- Valoriser et promouvoir le potentiel forestier notamment le Mélèze.
- Former les acteurs de la filière pour apprendre à bien connaître le matériau bois.
- Faire la promotion du matériau bois auprès des prescripteurs.

Nos adhérents :

En 2015, Fibois 04-05 rassemble environ 130 adhérents qui représente l'ensemble de la filière Forêt-Bois dans les Alpes du Sud.

Les Trophées de la Forêt et de l'Arbre 2015

Nos objectifs :

- Récompenser l'amont de la filière
- Rassembler les acteurs de la filière et les révéler au grand public
- Promouvoir le plaisir en forêt



Quel est l'intérêt de participer à ce concours ?



Participer à cet évènement entièrement gratuit vous permettra :

- de bénéficier d'une couverture médiatique
- de valoriser votre engagement pour la forêt auprès du grand public
- de faire l'objet d'une publication dédiée

Qui peut concourir ?

Les Trophées de la Forêt et de l'Arbre 2015 sont ouverts aux acteurs de l'amont de la filière bois :

Propriétaires privés ou publics, gestionnaires, exploitants forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers, agriculteurs, associations ...

Comment s'inscrire ?

→ **Par courrier :**

Pour obtenir le dossier de candidature ;

Téléchargez-le et imprimez-le sur le site internet : www.fibois04-05.com/

Ou contactez par mail ou téléphone :

Nicolas VANELLY : nicolas@fibois04-05.com / 04 92 33 18 03

C'est simple et gratuit, il vous suffit de remplir la fiche d'inscription, le questionnaire technique et de nous faire parvenir le plan cadastral et les photos de vos travaux à l'adresse suivante :

*FIBOIS 04-05
Maison de l'entreprise
11 Allée des Genêts
04 200 SISTERON*

→ **Sur notre site Internet :**

Rendez-vous sur www.fibois04-05.com/ à la rubrique « TROPHEES DE LA FORET ET DE L'ARBRE ». Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne correspondant à votre catégorie.

Dépôt des candidatures : du 4 mai au 16 juin

Composition du dossier de candidature :

Pour être enregistré et accepté le dossier sera composé :

- de la fiche d'inscription
- du questionnaire technique
- des photos et du plan cadastral (sauf catégorie Communication)



Fiche d'inscription aux 1^{ers} Trophées de la Forêt et de l'Arbre

Dossier d'inscription à renvoyer à l'adresse suivante :

FIBOIS 04-05
Maison de l'entreprise
11 Allée des Genêts
04 200 SISTERON



Ou à remplir sur le site internet : www.fibois04-05.com/

Avant le 16/06/2015

PARTICIPANT :

.....

Contact :

Nom : Prénom :

Structure : Fonction :

Adresse

.....

.....

Téléphone : Fax :

E-Mail :@.....

CATEGORIE(S) CHOISIE(S) (POSSIBILITE DE CONCOURIR DANS PLUSIEURS CATEGORIES) :

Aménagement récréatif en Forêt Protection et Biodiversité Culture Forestière

Récolte Forestière Communication L'arbre hors forêt

Je soussigné M. /Mme m'engage à candidater aux
1^{ers} TROPHEES DE LA FORET ET DE L'ARBRE.

Fait à Le

Signature :



Questionnaire technique

1 Catégorie Aménagement Récréatif en Forêt

Ce prix récompense l'aménagement de la forêt à des fins récréatives. L'objectif étant de sensibiliser le public à la gestion et aux métiers de la forêt, promouvoir le plaisir en forêt.

Nom du projet :

Objectif principal des travaux :

.....
.....

Public visé :

Lieu des travaux :

Adresse :

Commune :Code postal :

Intervenants :

Intervenant	Société ou Personne	Adresse	Téléphone	E-mail
Maître d'ouvrage/ Décisionnaire				
Maître d'œuvre				
Enterprise(s)				

Date de début des travaux :/...../.....

Date de fin des travaux :/...../.....

Coût des travaux : € HT

Utilisation de bois dans vos travaux ? Oui Non

Bois locaux ? Oui Non Essences ?

Certification des bois ? PEFC Autre

Fréquentation du site ? Peu fréquenté Fréquenté Très fréquenté

Supports de communication sur le site (exposition ...) ? Oui Non



Thème abordé :

Activité économique générée : Aucune Faible Forte

1) Description générale

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2) Description technique

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3) Approche environnementale et paysagère

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4) Information(s) spécifique(s) pouvant valoriser votre projet

.....
.....
.....
.....



Questionnaire technique

2 Catégorie Protection et Biodiversité

Ce prix récompense les actions ayant pour but de préserver la faune et la flore dans les terrains boisés et la biodiversité.

Nom du projet :

Préservation de : La Faune La Flore

Objectif principal des travaux :

.....
.....

Lieu des travaux :

Adresse :

Commune :Code postal :

Intervenants :

Intervenant	Société ou Personne	Adresse	Téléphone	E-mail
Maître d'ouvrage/ Décisionnaire				
Maître d'œuvre				
Entreprise(s)				

Date de début des travaux :/...../.....

Date de fin des travaux :/...../.....

Coût des travaux : € HT

Utilisation de bois dans vos travaux ? Oui Non

Certification des bois ? PEFC Autre

Fréquentation du site ? Peu fréquenté Fréquenté Très fréquenté



1) Description générale

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) Description technique

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3) Approche environnementale

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4) Information(s) spécifique(s) pouvant valoriser votre projet

.....

.....

.....

.....



Questionnaire technique

3 Catégorie Culture Forestière

Ce prix récompense les décisions permettant de gérer durablement la forêt et donc les travaux liés à la sylviculture (RTM, DFCL, Pistes ...).

Nom du projet :

Objectif principal des travaux :

Lieu des travaux :

Adresse :

Commune :Code postal :

Intervenants :

Intervenant	Société ou Personne	Adresse	Téléphone	E-mail
Maître d'ouvrage/ Décisionnaire				
Maître d'œuvre				
Entreprise(s)				

Réalisation des travaux :

Entreprise certifiée ? Oui (PEFC) Non

Entreprise ayant réalisé les travaux :

Date de début des travaux :/...../.....

Date de fin des travaux : .../.../...

Coût des travaux : € HT

Utilisation de bois dans vos travaux ? Oui Non

Certification des bois ? PEFC Autre

Fréquentation du site ? Peu fréquenté Fréquenté Très fréquenté



Document de gestion durable de la forêt :

- PSG (Plan Simple de Gestion) RTG (Règlement Type de Gestion)
- CBPS (Code de Bonnes Pratiques sylvicoles) SRGS (Schéma Régional de Gestion Sylvicole)
- Autre :

1) Description générale

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) Description technique

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3) Approche environnementale et paysagère

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4) Information(s) spécifique(s) pouvant valoriser votre projet

.....

.....

.....

.....



Questionnaire technique

4 Catégorie Récolte Forestière

Ce prix récompense le travail des hommes en forêt, la récolte des bois par les entreprises.

Nom du projet :

Objectif principal des travaux :

Lieu des travaux :

Adresse :

Commune :Code postal :

Intervenants :

Intervenant	Société ou Personne	Adresse	Téléphone	E-mail
Maître d'ouvrage/ Décisionnaire				
Maître d'œuvre				
Enterprise(s)				

Date de début des travaux :/...../.....

Date de fin des travaux :/...../.....

Coût des travaux : € HT (si réalisés par un Entrepreneur de Travaux Forestiers)

Surface :m²

Volume :m³

Essences:.....

Problématiques terrains : Cours d'eau Lignes et conduites Environnementale Voirie

Pente : Aucune Faible Forte Autre :.....

Certification des bois ? PEFC Autre



Création d'un accès : Oui Non

Réalisation des travaux :

Entreprise certifiée ? Oui PEFC Non

Technique d'abattage : Manuel Mécanisé

Autre :.....

Technique de débardage : Skidder Câble aérien Traction animal

Autre :.....

Valorisation des bois : Bois d'œuvre Bois énergie Bois d'industrie

1) Description générale

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2) Description technique

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3) Approche environnementale et paysagère

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4) Information(s) spécifique(s) pouvant valoriser votre projet

.....
.....



Questionnaire technique

5 Catégorie Communication

Ce prix récompense les actions de communication sur la forêt, ses métiers, l'utilisation du matériau bois, la certification et la labellisation des bois.

Nom du projet :

Objectif de l'action :

.....
.....

Public visé :

Audience : Faible Forte

Intervenants :

Intervenant	Société ou Personne	Adresse	Téléphone	E-mail
Décisionnaire				
Partenaires				

Supports de communication:

Contenu :

.....
.....

Lieu(x) et date(s) :

.....
.....



Coût de l'action : € HT

1) Description générale

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2) Description technique

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3) Approche environnementale

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4) Information(s) spécifique(s) pouvant valoriser votre projet

.....
.....
.....
.....



Questionnaire technique

6 Catégorie L'arbre Hors forêt

Ce prix récompense la mise en valeur d'arbres hors forêt, (espace urbain, milieu rural ...)

Nom du projet :

Objectif principal des travaux :

.....
.....

Milieu : Urbain Rural

Intervenants :

Intervenant	Société ou Personne	Adresse	Téléphone	E-mail
Maître d'ouvrage/ Décisionnaire				
Maître d'œuvre				
Enterprise(s)				

Lieu des travaux :

Adresse :

Commune :Code postal :

Date de début des travaux :/...../.....

Date de fin des travaux :/...../.....

Coût des travaux : € HT

Certification des bois ? Oui Non



1) Description générale

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) Description technique

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3) Approche environnementale et paysagère

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4) Information(s) spécifique(s) pouvant valoriser votre projet

.....

.....

.....

.....



REGLEMENT DES TROPHEES

DE LA FORET ET DE L'ARBRE 2015



ARTICLE 1 : OBJECTIFS

Les *Trophées de la Forêt et de l'Arbre 2015* ont pour objectif de récompenser le travail des Hommes et l'implication des propriétaires forestiers et collectivités dans les départements des Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes durant les années 2013, 2014 et 2015.

ARTICLE 2 : CANDIDATURES

Les *Trophées de la Forêt et de l'Arbre 2015* sont ouverts à toute personne physique ou morale de l'amont de la filière forêt – bois : les propriétaires (privés ou publics), ETF (Entrepreneur de Travaux Forestiers), exploitants forestiers, gestionnaires, stations de ski, agriculteurs, parcs, associations et toutes structures ayant participé à la réalisation de travaux en forêt ou en lien avec les arbres sur le territoire des Alpes du Sud (04-05). Toutes surfaces, volumes ainsi que tous types d'essences sont ouverts au concours (petites surfaces, forêts domaniales, communales et mandementales).

A noter que l'arbre à part entière et les haies peuvent aussi être récompensés. Que ce soit dans leur mise en œuvre en milieu urbain ou dans le monde agricole.

Pour participer, le projet doit être saisi en ligne sur :

www.fibois04-05.com/

Ou nous être envoyé à l'adresse suivante :

FIBOIS 04-05
Maison de l'entreprise
11 Allée des Genêts
04 200 SISTERON

Avant le **16 juin 2015 à 16H00**.

Le dossier de candidature doit être envoyé dans le délai imparti et doit être complet et rédigé dans le format original. Dans le cas contraire, la candidature sera jugée irrecevable.

ARTICLE 3 : CATEGORIES OUVERTES AU CONCOURS

Les Trophées de la Forêt et de l'Arbre 2015 se structurent autour de 6 grandes catégories. Les projets proposés doivent s'inscrire dans l'une de ces catégories :

Catégories	Objectifs	Nature des actions	Postulants
Aménagement récréatif en Forêt (Accueil du public, Tourisme ...)	Sensibiliser le public à la gestion et aux métiers de la forêt Promouvoir le plaisir en forêt	Sentier thématique de découverte (Parcours, Accueil en forêt ...) Accrobranche Aire d'accueil bord de route Refuges ...	Collectivités, Etat Parcs Stations de ski Propriétaires privés NATURA 2000 ONF Retrouvance® Associations ...
Protection et Biodiversité	Préserver la faune et la flore présente dans les terrains boisés et la biodiversité	Zone naturelle Gestion cynégétique Respect de l'environnement et paysages Reserve de chasse, Refuges Passage à gibier ...	Collectivités, Etat Parcs, Propriétaires privés ou publics Associations Natura2000 ...
Culture forestière (Sylviculture, Gestion de la Forêt, Travaux, Transmission d'un patrimoine forestier)	Atteindre un bon niveau de productivité Rendement économique Gérer durablement sa forêt	Document de gestion durable Plantation/Reboisement Travaux de dépressage et débroussaillage Eclaircies Elagages Regroupement Sylvopastoralisme Incendies (DFCI) Pistes RTM (Restauration des Terrains de Montagne)	Propriétaires privés et publics Gestionnaires, Décisionnaires (Binôme : Maitre d'ouvrage + Propriétaire)
Récolte forestière	Récolter la ressource de façon exemplaire	Propreté et qualité des travaux accomplis Respect des problématiques terrains (Cours d'eau, lignes électriques ...) Entreprises certifiées	Entreprises d'exploitation forestière + ETF (Entrepreneur de Travaux Forestiers) Maître d'œuvre
Communication Education et Sensibilisation	Communiquer sur la forêt, ses métiers et l'utilisation du matériau bois Susciter une vocation chez les jeunes	Colloques et conférences organisés Visites guidées Sites Internet Applications mobile Salons bois Livres, expositions Forêts certifiées (PEFC ...)	Etablissements scolaires ONF Conseil Régional Collectivités Associations ... Label Bois des Alpes Natura2000
L'Arbre hors forêt	Mettre en valeur des arbres ou espaces boisés en milieu urbain (paysage ...) ou rural hors forêt.	Insertion dans l'espace urbain (Harmonie) Rôle de stockage des gaz à effet de serre Parkings Entretien des haies Bocage	Villes, Communes Agriculteurs

Vous pouvez choisir de présenter plusieurs projets. Si toutefois un projet ne correspond pas précisément à une des catégories ci-dessus, le jury se réserve le droit de le réaffecter dans une autre catégorie tout en vous tenant informé.

ARTICLE 4 : INSCRIPTION

L'inscription aux *Trophées de la Forêt de l'Arbre* est **gratuite**. Elle nécessite uniquement de saisir un projet via le formulaire en ligne ou de retourner à Fibois 04-05 par courrier l'ensemble des pièces demandées. Les champs obligatoires doivent être renseignés pour que le projet soit pris en compte.

Les projets soumis seront validés définitivement (vérification du dossier, de la qualité des photos, ...) par FIBOIS 04-05.

Pour toute question, votre contact :

FIBOIS 04-05 :

Nicolas VANELLY Téléphone : 04.92.33.18.03

nicolas@fibois04-05.com

ARTICLE 5 : CRITERES DE SELECTION

Lors des délibérations du jury, outre la qualité et la pertinence des travaux différents critères de sélection seront pris en compte.

ARTICLE 6 : PHOTOGRAPHIES

Les photographies doivent être au format numérique JPG (elles nous seront transmises par e-mail).

Dans le cas où les photos fournies auraient été réalisées par un professionnel, vous devez impérativement vous assurer que les droits des photos ont été acquittés pour les utilisations à venir, et notifier son nom.

L'organisateur des *Trophées de la Forêt et de l'arbre* dégage toute responsabilité relative à des poursuites ultérieures.

Attention : chaque photographie doit être libre de droit.

ARTICLE 7 : COMPOSITION DU JURY

La sélection s'effectue après la clôture du dépôt des candidatures (mi-juin). L'interprofession FIBOIS 04-05 sélectionnera un nombre de réalisations par catégorie.

Un jury composé de personnalités reconnues dans le secteur de la filière forêt-bois des Alpes du Sud se réunira durant l'été 2015.

Afin de contrôler la validité et l'exactitude des réponses, le candidat s'engage à fournir toutes les informations complémentaires et, éventuellement, à faire visiter le chantier aux représentants des organisateurs. Si des différences manifestes et significatives étaient constatées, les organisateurs se réservent le droit de déclasser le lauréat. Les décisions du jury seront sans appel.



ARTICLE 8 : PRIX DU JURY

Le jury, réuni en juillet 2015 à l'initiative de FIBOIS 04-05, décernera un trophée pour chaque catégorie, intitulé :

« Nom de la catégorie, Trophée de la forêt et de l'Arbre 2015 ».

En fonction du nombre de réalisations présentées dans chaque catégorie, le jury se réserve le droit de modifier la répartition des prix et des mentions.

ARTICLE 9 : COMMUNICATION ET REMISE DES PRIX

Les lauréats 2015 seront communiqués lors de la remise des prix et à la presse fin octobre 2015.

ARTICLE 10 : VALORISATION DES CANDIDATURES

L'ensemble des candidatures 2015 (respectant les termes du règlement) sera présenté :

1. Sur le catalogue de l'évènement
2. Sur le site web de FIBOIS 04-05
3. Par des actions de relations presse

Les organisateurs se réservent le droit de ne pas publier l'ensemble des réalisations. Leur décision sera sans appel. Les réalisations lauréates peuvent faire l'objet de reportages détaillés dans des magazines forêt-bois professionnels ainsi que dans la presse « grand public ».

ARTICLE 11 : ENGAGEMENTS

La fiche d'inscription implique l'acceptation par toutes les parties concernées de l'utilisation gratuite de tous les documents écrits et photographiques figurant dans ce dossier à des fins d'information, de publication et de publicité.

Le fait de participer implique l'acceptation pleine et entière du règlement. Les organisateurs ne pourraient être tenus pour responsables si, pour des raisons indépendantes de leur volonté, le concours et ses modalités, ou les trophées, devaient être en totalité ou partiellement annulés, reportés ou modifiés.

Les personnes lauréates devront obligatoirement citer l'année d'obtention dans leur communication.

Le projet devra être conforme aux réglementations en vigueur qui s'appliquaient lors de sa réalisation.

Le jury, souverain de ses décisions, attribuera selon les procédures et notations qui lui conviennent, les différents prix, sans faculté d'appel ni de réclamation.



ARTICLE 12 : MODIFICATION DU REGLEMENT

Exceptionnellement, le règlement pourra être modifié à l'initiative des organisateurs afin d'assurer le bon déroulement des « Trophées de la Forêt et de l'Arbre ». Toute modification vous sera communiquée à l'adresse mail que vous aurez précisé lors de votre inscription.

Je soussigné M. /Mme accepte le règlement relatif aux TROPHEES DE LA FORET ET DE L'ARBRE 2015.

Fait à Le

Signature :